

ATTESTATION 2026 CONTRÔLE DE L'HONORABILITÉ

Article L212-9 du code du sport

J'atteste sur l'honneur :

☐ **Exercer des fonctions d'éducateur sportif bénévole** (article L. 212-1 du code du sport)

Sont considérés comme tels les encadrants bénévoles, à savoir toute personne sollicitant une licence, titulaire ou non d'un diplôme fédéral, qui exerce des fonctions d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération). Ex. : entraîneur, animateur.

☐ **Exercer des fonctions d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives**
(article L. 322-1 du code du sport)

Sont considérés comme tels les dirigeants, à savoir toute personne sollicitant une licence qui exerce des fonctions de direction et/ou d'organisation de la pratique sportive au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (Comité, Ligue, Fédération). Ex. : membre d'une instance dirigeante (bureau et/ou du comité directeur), manager.

☐ **Exercer des fonctions d'arbitre ou juge** (article L. 223-1 du code du sport)

Sont considérés comme tels les arbitres et/ou juges officiant pendant les rencontres.

- Je reconnais que la licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives et/ou d'arbitre et/ou juge auprès de mineurs au sens des articles L. 212-1, L. 322-1, L. 223-1 et L.212-9 du code du sport.

- À ce titre, j'ai compris que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération Française de Pelote Basque aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité soit effectué au sens de l'article L. 212-9 du code du sport.

- Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut, une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L. 212-10 et L. 322-4 du code du sportif.

☐ *Femme*

☐ *Homme*

- **Nom d'usage** :

- **Nom de naissance** :

- **Premier Prénom** (inscrit sur la pièce d'identité) :

- **Date de naissance** :

- **Département de naissance** :

- **Ville de naissance** :

Date :

Signature :